

SOMELEC

Date : 11-08-2026

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****6957**

Pièces de rechange et les consommables (filtre, courroies, ...) pour les groupes

DA N° 185-29-CNDB/DP/2026
du 28/07/2026Date d'ouverture : **Jeudi 20 Aout 2026 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : PDR SEPARATEUR HUILE LO S636**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Overhaul kit	u	9004305-03-04	3
2	Flexible Hose kit	u	9000188 15	2
3	Valve block water	u	598371 03	3
4	Water block Overhaul Kit	u	1765993 93	4
5	Flexible connection kit	u	598372-03	2
6	O-ring Kit pour la Pompe ALP-0075-BAC100/112	u	9007162-88	4
7	Overhaul Kit la Pompe ALP-0075-BAC100/112	u	9007162-85	4
8	Pompe ALP-0075-BAC100/112	U	900130580	1
9	Flat belt	U	563464-01	2
10	Friction block	U	564075-80	40
11	Commissioning kit	U	576452-10	2

NB : - La pénalité de retard s'élèvera à : 1/1000ième du montant du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris. - Le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10 % du montant total du bon de commande. - Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue et de préciser le délai de livraison. - Seuls les fournisseurs locaux sont autorisés à participer à cette consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de livraison : **Magasin général**
- 4) **Délai de livraison :**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Jeudi 20 Aout 2026 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) **Le soumissionnaire doit être une entreprise locale**
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

 Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux	
Azza EL GHOTOB MOMA	
	